

27/01/2022

REGLEMENT d'ORDRE INTERIEUR Journées pédagogiques



Table des matières

1. Notre public	2
2. Les horaires	2
3. Nos lieux de journées pédagogiques	2
4. Qu'apporter à la journée pédagogique ?	2
5. Et les repas ?	2
6. Inscription, facturation, protection des données.	2
7. Tarifs	3
8. Annulation et remboursement	3
9. Santé	4
10. Renseignements et contacts	4

1. Notre public

Tous les enfants scolarisés dans l'école concernée, à partir de 2,5 ans jusqu'à la fin de la scolarité fondamentale.

2. Les horaires et les lieux

La journée pédagogique est organisée à la demande de l'école, qui communique l'information aux parents. Elle couvre l'horaire de la journée scolaire.

En dehors de ces heures, les enfants peuvent également être encadrés par nos animateurs (voir sur notre site le R.O.I. Accueil extrascolaire).

3. Qu'apporter à la journée pédagogique ?

Pour passer de chouettes moments durant cette journée, les enfants arrivent sur le lieu avec le matériel suivant identifié à leur nom.

Pour tous : une tenue pratique et adaptée à la météo du jour, un vêtement de pluie et des bottes pour jouer dehors, un vêtement de rechange pour pouvoir se salir ou se mouiller, une gourde.

En été : de la crème solaire haute protection et un chapeau ou une casquette.

Pour les plus jeunes : tout le nécessaire pour une bonne sieste (couverture, tétine, doudou, coussin, linge).

4. Et les repas ?

L'enfant apporte : une collation pour 10h, un repas froid ou tartines pour midi et un goûter. L'ISBW propose aux enfants un fruit ou un légume. De l'eau fraîche est disponible à volonté.

5. Inscription, facturation, protection des données

Les renseignements encodés par le parent sur le site des inscriptions sont nécessaires pour accueillir leurs enfants dans les meilleures conditions. **Il est important qu'ils soient vérifiés et validés en ligne par les parents lors de chaque inscription.**

Ces données seront utilisées pour le suivi des enfants et sont réservées à une utilisation interne par les collaborateurs de l'ISBW et, le cas échéant, par les prestataires de soins consultés. Conformément à la loi sur le traitement des données personnelles, chaque parent a le droit de consulter ses données et celles de ses enfants et de les modifier à tout moment.

Comment faire une inscription :

- Je me rends sur le site www.isbw.be, rubrique plaines
- Je crée un compte (suivre les instructions)
- Je reçois un mail qui reprend mon identifiant et mon mot de passe (à conserver).
- J'entre dans mon compte en utilisant mon identifiant et mon mot de passe.

- Je complète le dossier parents et enfants (à vérifier et valider à chaque fois).
- Je vais ensuite dans inscriptions : je complète les différents menus déroulants ensuite je valide (à faire pour chaque enfant).
- **Dès que je valide une inscription**, je reçois un mail de confirmation (vérifier s'il y a bien le prénom de votre enfant et la plaine choisie sans quoi l'inscription n'est pas valable !). A partir de cet instant, mon inscription est **définitive et due**.
- ou par téléphone du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 au 081/62.27.53-081/62.27.33-0479/99.20.27

Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à effectuer votre inscription au plus vite. Une liste d'attente est également ouverte une fois la journée complète. Pour y être repris, il est indispensable de nous contacter **par mail uniquement** à l'adresse plaines@isbw.be.

Nous vous suggérons d'enregistrer notre adresse email plaines@isbw.be dans votre carnet d'adresse pour éviter que nos emails soient dirigés vers vos courriers indésirables ou spam.

La facturation se fait vers le 5 du mois qui suit la journée pédagogique.

6. Tarifs

Le prix d'une journée pédagogique est de 9 euros.

En cas de difficultés financières, nous vous invitons à solliciter un plan de paiement auprès de notre service comptabilité au **081/62.27.75** ou un tarif adapté auprès de notre assistant social au **081/62.27.33**.

7. Annulation et remboursement

Annulation : il n'est possible d'annuler une inscription que durant la période réservée aux inscriptions. Au-delà de cette période, le montant est dû et il n'y a pas de remboursement possible. Il n'est pas possible de « transmettre » l'inscription à une autre famille ni de trouver un enfant « remplaçant ».

Commentaires : En cas de question ou si vous ne pouvez pas accéder au formulaire, notre service est à votre disposition par email plaines@isbw.be

Si votre enfant est absent à la journée pédagogique, nous ne pourrions vous rembourser que si vous nous adressez un certificat médical ou un courrier justifiant d'un cas de force majeure, par email à plaines@isbw.be ou par courrier à ISBW Département 3-12 ans Rue de Gembloux n°2 à 1450 Chastre en mentionnant la date de la journée pédagogique, le nom de l'école et le nom de votre enfant. Le certificat médical ou le document justifiant l'absence de votre enfant ne peut absolument pas être déposé auprès des animateurs. Ce certificat médical doit nous parvenir, au plus tard, la semaine suivant la journée concernée.

Pour une bonne organisation de nos activités, nous vous demandons de prévenir les animateurs du lieu par téléphone le plus tôt possible mais également d'envoyer un mail à notre service administratif (plaines@isbw.be) en cas d'absence à la journée mais également en cas de changement d'horaire d'accueil le matin et/ou le soir.

8. Santé

- 1) Nous vous rappelons que nous n'accueillons pas les enfants malades.
- 2) Pédiculose (présence de poux) : La pédiculose ne nécessite pas l'éviction de l'enfant du milieu d'accueil mais doit être traitée et des mesures d'hygiène sont nécessaires dans la structure et à son domicile pour éviter une contagion plus élargie. Le médecin du milieu d'accueil peut prendre une mesure d'éviction de l'enfant en cas d'épidémie s'il le juge nécessaire (« Mômes en santé » ONE).
Le Service tient les modalités de traitement préconisées à la disposition des parents.

9. Renseignements et contacts

Les personnes suivantes sont à votre disposition pour vos questions :

Projet éducatif et organisation pratique:

- Projet éducatif sur notre site internet
- Service et équipe de coordination : **081/62.27.56** ou **081/62.27.60**
- Pour les urgences, de 06h à 09h et de 17h à 20h : le coordinateur de garde au 0474/47.66.13
- Par email à accueil3.12@isbw.be

Dossiers administratifs/inscriptions :

- Par téléphone au 081/62.27.53-081/62.27.33-0479/99.20.27
- Par email à plaines@isbw.be

Facturation :

- Par téléphone au **081/62.27.75**
- Par email à 3-12.compta@isbw.be